

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mitzic: le Conseil municipal valide le projet d'ouverture d'un commissariat de police

LA session municipale extraordinaire était présidée par le maire, Jean Mve Mba.

EBANG-MVE
Mitzic/Gabon

Le bureau du Conseil municipal de Mitzic, chef-lieu du département de l'Okano, a tenu, le 29 mai écoulé, la seconde session municipale extraordinaire, après celle du 2 novembre 2019.

Les 19 conseillers municipaux présents ont examiné et voté, à main levée, et à une large majorité, les projets d'ouverture d'un commissariat de police à Mitzic, la délimitation du quartier Ekok-Eté et bien d'autres. À la suite de la vérification des

conseillers présents, le président du bureau du Conseil municipal, Jean Mve Mba, a expliqué à l'assemblée, le bien-fondé de la création d'une unité de police dans la ville de Mitzic. Selon lui, "il ne se passe pas un jour, sans qu'on ait enregistré un cas de viol, de vol, d'agression, d'enlèvement, d'assassinat dans la ville et ses environs". C'est fort de cette triste réalité, que le bureau du Conseil municipal s'est vu dans l'obligation de solliciter des plus hautes autorités en charge de la police nationale, l'ouverture d'un commissariat à Mitzic.

Le président du bureau du Conseil s'est rendu à Libreville, à cet effet, pour présenter et défendre ce dossier auprès de la haute hiérarchie policière. Les deux parties sont tombées d'accord pour la réalisation du projet.



Lors des travaux de la session extraordinaire de la mairie de Mitzic.

D'ailleurs, depuis quelques mois, l'Hôtel de Ville de Mitzic a lancé les travaux de construction du bâtiment devant abriter les services et les bureaux dudit commissariat. Jean Mve Mba a saisi cette occasion pour remercier

le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, qui a appuyé et favorisé l'effectivité de ce projet.

L'autre point qui a suscité les échanges au cours des assises extraordinaires est celui relatif au litige foncier opposant un fils de

la localité, Crépin Gwodog, à la mairie. La décision du tribunal de première instance d'Oyem, qui a donné raison à la mairie, a été mise à la disposition de l'ensemble des conseillers municipaux.

Distribution d'eau: des compteurs transformés en robinets



Le désordre est manifeste autour des compteurs d'eau.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Le problème de la distribution d'eau potable se pose sérieusement à Port-Gentil. Certains quartiers sont complètement asséchés. Les résidents usent alors du système D pour obtenir le précieux liquide.

Dans des zones où l'on en trouve, les consommateurs se saignent aux quatre veines pour s'offrir 200 à 500 mètres de tuyaux afin de connecter les maisons aux compteurs d'eau. Le débit en

prend forcément un coup. "Nous avons un peu d'eau à la maison entre 22 heures et 5 heures du matin", affirme un habitant de Ntchengue, dans le 4e arrondissement. Une frange d'abonnés, en raison de la distance à couvrir, ne dispose que des compteurs qui ne sont pas reliés à leurs domiciles. Obligeant les familles à se ravitailler directement aux compteurs. Privant parfois les autres clients qui partagent le même point de distribution du précieux jus. "C'est un vrai désordre ici. Quand tous ces

enfants se retrouvent, ils détachent souvent les tuyaux qui ne sont pas les leurs. Lorsqu'ils ne peuvent pas les remettre à l'endroit, ils abandonnent le compteur fermé. Imaginez le désagrément", soupire un autre abonné qui souhaite la densification du réseau d'eau et d'électricité.

Justement, apprend-on, les travaux sur le renforcement des capacités de production d'eau sont en cours, à Mandorové, à environ 32 kilomètres au sud de Port-Gentil. L'initiative de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), dit-on, inscrite dans le cadre du "Plan d'urgence 2020", a pour objectif d'améliorer la qualité de service dans la distribution d'eau et d'électricité dans la capitale économique. Au programme: la sécurisation de la production consistant à remplacer les pompes de 600 m3/heure par deux pompes de 1 200 m3 par heure, permettant ainsi de doubler le débit de deux pompes sur trois. Le tout, pour un coût, indique-t-on, de 2 milliards de nos francs.

Lebombi-Leyou: le préfet rencontre ses administrés



Installation d'un chef par le préfet.

Anita Jordanah NGONDA
Moanda/Gabon

PROMU préfet du département de la Lebombi-Leyou, François Ntoutoume Essone, entreprend, depuis le 9 mai dernier, une tournée dans son nouveau rayon de commandement territorial.

"Nommé préfet de la Lebombi-Leyou, je sillonne le département pour me présenter à vous, découvrir la contrée et m'imprégner des maux qui la minent", a expliqué la nouvelle autorité

départementale. Il s'est ainsi rendu dans le canton Mimbili-Mbé-rassé, ensuite à Lebombi-Lekédi puis dans le district de Mounana. Dans la foulée, il a procédé à l'installation de chefs dans certains villages et cantons qui en manquaient. C'est le cas à Lemagna, Mbougou-Badouma, Mouenga dans le regroupement de Djoutou, etc. Partout, le nouveau préfet a échangé avec les populations dont les maux au quotidien portent sur la santé, l'éducation, l'absence d'eau et d'électricité. Toute chose à l'origine de l'exode rural observé dans notre pays.

Dans le district de Mounana, les relations entre les administrateurs et les administrés, professeurs et élèves, médecins et patients ont été évoqués. À Lemagna et Djagatebé, l'exploitation illégale de l'or ne profite pas aux villageois. Ces derniers reprochent aux sociétés implantées dans leurs contrées de ne pas faire preuve de responsabilité sociale et environnementale exigée par l'État gabonais. Elles ne les assistent pas au plan social: santé, éducation, emplois de jeunes, etc.